



HAL
open science

Les crises en trompe l'œil de l'Algérie française des années 1890

Didier Guignard

► **To cite this version:**

Didier Guignard. Les crises en trompe l'œil de l'Algérie française des années 1890 . 2012, pp.218-223.
hal-01400954

HAL Id: hal-01400954

<https://hal.science/hal-01400954v1>

Submitted on 22 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les crises en trompe l'œil de l'Algérie française des années 1890

Didier Guignard

Si l'on entend par « crise » une rupture grave et temporaire dans une évolution historique, ou seulement un tel ressenti partagé, alors plusieurs crises concomitantes frappèrent la colonie dans les années 1890. Elles eurent d'autant plus d'écho à l'époque que la minorité française semblait être la seule concernée. Un flot ininterrompu de récriminations fut même échangé entre commentateurs, de part et d'autre de la Méditerranée, lesquels se renvoyaient la responsabilité d'une situation critique en lui donnant davantage de relief. C'était là, pourtant, les seuls liens évidents entre les crises qu'une nature différente empêchait de confondre tout à fait.

Il était tantôt question de marasme économique chez les colons, criblés de dettes, confrontés à la mévente de leurs produits et au ralentissement des concessions de terre par l'État. Un vif sentiment d'insécurité prenait souvent le relais et la presse française d'Algérie ne traitait plus que des « attentats » indigènes contre les personnes ou les biens européens, en exigeant le renforcement des pouvoirs disciplinaires. Puis le débat déviait sur la question des Juifs d'Algérie, faits citoyens français en 1870, à qui étaient reprochés des pratiques usurières, la concurrence sur le petit commerce et un vote communautaire empêchant tout changement de majorité. De 1896 à 1902, cet antisémitisme a débouché sur des violences de rue bien réelles à Constantine, Oran, Alger... Mais le racisme au sein de la minorité française s'exprimait encore d'une autre manière : quand le « péril étranger » était évoqué, étaient visés les Européens étrangers ou les Français d'origine espagnole, italienne ou maltaise, leur nombre croissant sous l'effet de la loi de naturalisation de 1889, ou le danger d'un moindre attachement à la France par la « fusion des races latines ». Enfin, la revendication d'une plus grande autonomie administrative vis-à-vis de la métropole a été constante pendant la décennie. Le rattachement des différents services aux ministères parisiens était unanimement condamné par les élus locaux. Certains revendiquaient une assemblée coloniale compétente pour voter un budget et des lois propres à l'Algérie. La crainte d'un mouvement séparatiste européen n'était alors pas loin, trente ans avant les premières revendications indépendantistes des nationalistes algériens.

Quel était donc le fil conducteur entre toutes ces crises : économique, sécuritaire, antisémite, identitaire, autonomiste ? À l'historien qui souhaite les relier les unes aux autres, il manque un ou plusieurs chaînons. Ces moments de tensions s'accumulèrent sans jamais correspondre parfaitement, ni mobiliser exactement les mêmes acteurs, selon les mêmes clivages. Mais la juxtaposition de crises sans lien direct entre elles ne convainc pas davantage, étant donné l'unité de lieu et de temps. Saisir les ressorts communs à une décennie de crises suppose alors de serrer au plus près les discours de l'époque et de s'en affranchir ensuite, pour mieux y revenir.

■ Des discours trompeurs sur les crises

Une constante se dégageait en effet de ces divers moments : le ressenti exprimé par les porte-voix de la minorité française ne correspondait pas vraiment à des ruptures effectives. Celles-ci étaient soit grossies, soit inventées. Les propriétaires européens furent-ils atteints par la crise économique au point de voir reculer la colonisation foncière ? Céréaliers et éleveurs subirent certes la baisse des cours mondiaux entre 1890 et 1894 ;

les viticulteurs endettés connurent aussi des difficultés en 1893-1894, provoquées par la conjonction d'une mauvaise récolte en Algérie et d'une très bonne en métropole, suivie d'un effondrement général des cours. Mais la part occupée par la propriété européenne ne cessa de croître pendant la même période, à partir des ventes de terres indigènes, plus ou moins libres, et de la poursuite des concessions publiques. Les mesures protectionnistes permirent aux colons de mieux résister à la concurrence étrangère sur le marché métropolitain ; les facilités de crédit et l'extension du vignoble, malgré quelques faillites retentissantes, en sauvèrent le plus grand nombre.

La sécurité des colons fut-elle davantage compromise dans les campagnes ? Au-delà des défauts et des manipulations de la statistique, il y eut bien un pic pour les atteintes aux biens des Européens en 1893. Mais ce fut le seul à imputer aux « indigènes » sur la décennie, en relation avec une récolte désastreuse qui jeta une foule squelettique sur les routes de l'ouest de la colonie. Les bandes organisées qui sévissaient en Kabylie furent également détruites par des expéditions militaires entre 1893 et 1895. Comme le notait en 1897 l'économiste Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916), l'un des rares observateurs objectifs sur cette question : « Les indigènes qui forment dans le Tell les quatre cinquièmes de la population ne figurent pas pour les trois quarts dans les attentats contre les personnes. » Il n'empêche que leurs « crimes » quittèrent rarement la première page de la presse locale.

L'explosion de violences antisémites s'appuyait-elle au moins sur des signes avant-coureurs ? Chez les Européens d'Algérie, la haine du Juif se nourrissait des mêmes préjugés religieux, économiques et « raciaux » qu'en métropole. S'y ajoutait une dimension politique, après 1870, du fait de l'étroitesse du corps électoral français et de la force consécutive des votes communautaires. Dès les années 1870-1880, des électeurs juifs furent agressés et leurs boutiques saccagées les jours de scrutin. Mais, à partir de 1896, l'intensité nouvelle et la durée de telles violences surprirent tous les témoins. Le retour de la croissance économique dans les milieux européens aurait pourtant dû affaiblir l'un des principaux ressorts de la haine. De même, si les casseurs opérèrent en tentacules à partir des trois chefs-lieux départementaux, la carte de leurs méfaits se superposait très imparfaitement aux pôles de concentration juive, aux régions de colonisation en crise, aux foyers d'immigrés espagnols ou italiens (à l'antisémitisme religieux souvent plus prononcé).

Le risque d'un séparatisme européen reposait-il enfin sur des bases plus solides ? En réalité, les projets d'autonomie administrative ou financière circulaient depuis les années 1870. Certains reçurent l'appui officiel de gouverneurs généraux (Louis Tirman, Jules Cambon). L'élus local partisan un jour d'« assimiler » l'Algérie à la France, pour bénéficier des mêmes droits politiques ou des mêmes avantages économiques, se disait volontiers

« autonomiste » le lendemain, pour s'exonérer d'un impôt ou décider d'un équipement. Certes, l'amour de la patrie française fut contrarié dans les années 1890. L'émancipation des colonies espagnoles et des dominions britanniques, réalisée au profit de peuples blancs ou métis, invitait aux parallèles. Les publicistes soulignaient sans cesse un esprit « algérien », distinct de la métropole, qui grandissait en même temps que la part des étrangers naturalisés et des Français nés en Algérie. Les projets d'assemblée coloniale se firent plus précis et plus audacieux, par exemple dans *L'Algérie libre, étude économique sur l'Algérie* du professeur de droit Félix Dessoliers (1895). La Sûreté constitua même un épais dossier sur Max Régis, le bouillant maire d'Alger d'origine italienne (de 1898 à 1901), dont les propos « en faveur de l'indépendance de l'Algérie » inquiétèrent jusqu'à ses partenaires antisémites. Mais, précisément, les services de police ne firent jamais mention d'un quelconque projet ou de la moindre organisation séparatistes. « On évoque la pensée du séparatisme [...] ; c'est là matière à des articles de journaux, [...] à un livre qui se vendra, résumait le démographe algérois Victor Demontès en 1906. [...] Il semble à les voir si nombreux [...] que l'Algérie ne s'occupe plus que de cette question. Leur ensemble fait illusion. »

Les crises ressenties ou exprimées si bruyamment par la minorité française, à la fin du XIX^e siècle, se dérobaient donc systématiquement à la réalité. Pourquoi ?

■ À toutes ces crises, un ressort politique masqué, puis oublié

Notons d'abord qu'elles empruntaient toutes le même canal déformant : la presse (ou l'édition) française d'Algérie. Ses lecteurs étaient peu nombreux mais, dispersés sur l'ensemble du territoire, ils étaient l'enjeu des luttes électorales. Aussi la colonie se caractérisait par une multitude de titres qui ne se vendaient qu'à quelques centaines ou milliers d'exemplaires. Pour survivre, ils devaient obligatoirement s'attacher à une clientèle politique et faire dans la surenchère. C'est là une première clé pour saisir le décalage entre l'expression et la réalité des crises.

De l'autre côté de la Méditerranée, l'Algérie restait un sujet secondaire dans les années 1870 et 1880. La plupart des institutions coloniales facilitant les abus de pouvoir furent entérinées par le régime républicain sans soulever beaucoup de débats : le droit foncier facilitant les dépossessions indigènes, le code forestier restreignant davantage les usages, le régime de l'indigénat, la décentralisation municipale et départementale au profit d'une minorité française, etc. 1891 marqua assurément une rupture et le

début de la crise véritable. Six ans après avoir été évincé du pouvoir, Jules Ferry faisait sa rentrée politique. Ce héraut de la « mission civilisatrice » pronostiqua une « crise de la colonisation » en Algérie et poussa à la nomination d'une commission d'enquête sénatoriale. Parlementaires et journalistes métropolitains lui emboîtèrent le pas. En effet, la dénonciation des « scandales algériens » permettait de satisfaire des intérêts moraux et politiques souvent fort éloignés de l'Algérie, au moment où le public hexagonal s'indignait facilement contre la « République corrompue ». Un nouveau gouverneur, Jules Cambon (de 1891 à 1897), contribua aussi à l'ouverture d'enquêtes administratives contre des fonctionnaires et des élus locaux coupables de fraude électorale, de détournement d'argent public et de violence sur les « indigènes ». Les sanctions disciplinaires commencèrent à pleuvoir, dopant à leur tour les plaintes d'opposants et de victimes, menaçant les clientèles en place. Le point d'orgue de ce grand déballage fut, en 1895, le scandale des phosphates de Tébessa, pour la concession desquels plusieurs conseillers généraux vendirent chèrement leur influence.

Ce fut aussi le moment où les antisémites de France et d'Algérie comprirent tout le bénéfice à tirer d'une campagne de presse concertée pour s'emparer du pouvoir. Des opposants locaux pouvaient arborer l'étiquette « antijuive » et télégraphier au siège parisien de *La Libre Parole* toutes les dénonciations d'abus, imputés communément aux « Juifs » ou aux « judaïsants ». Le quotidien antisémite d'Édouard Drumont leur offrait une caisse de résonance, susceptible de provoquer des remous au Parlement et de faire aboutir les enquêtes. En vue des élections municipales (1896), départementales et législatives (1898), les troubles antisémites furent également préparés de concert, dirigés à distance par ces mêmes prétendants au pouvoir. Ceux-ci n'hésitèrent pas à embaucher des casseurs européens ou « indigènes », prêts à défoncer une vitrine en échange de quelques francs. L'abstention d'une communauté juive terrorisée et l'adhésion d'une partie de l'électorat français à la propagande antisémite suffirent alors à déboulonner les patrons de la colonie. Entre 1896 et 1898, les « antijuifs » conquièrent les grandes villes (Constantine, Oran, Alger...), une majorité aux conseils généraux, quatre sièges sur six aux législatives (dont celui de Drumont, élu député d'Alger).

Déjà fragilisé en métropole par l'affaire Dreyfus, le gouvernement de Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904) inclut un volet algérien à sa politique de « défense républicaine » (1899-1902) : à condition de renoncer au désordre et de proclamer haut et fort leur attachement au régime, l'impunité et de nouvelles largesses budgétaires (fondées sur les subventions métropolitaines et les « impôts arabes ») étaient promises aux élus locaux. La distribution eut lieu au sein des Délégations financières (1898), une assemblée assurant la surreprésentation des colons, bientôt compétente

pour voter un budget spécial à l'Algérie (1901). Les rares élus s'entêtant dans l'agitation antisémite furent poursuivis pour « sédition », accusés d'être des « séparatistes à la solde de l'étranger », entretenant les divisions de la minorité française face aux masses indigènes « hostiles ». L'entreprise réussit pleinement, grâce au concours des anciennes clientèles ou d'« antijuifs » ralliés au pouvoir. Leurs organes de presse pouvaient ainsi continuer à dramatiser sur le thème de l'insécurité, du « péril étranger » et des dangers du séparatisme, puis, une fois les malentendus avec la métropole dissipés, célébrer la concession d'une autonomie financière permettant la relance de la colonisation foncière et des grands équipements.

Ainsi était refermée une crise essentiellement politique, née de la volonté métropolitaine de réprimer les abus coloniaux les plus voyants. Elle ne réussit qu'à armer les adversaires de la République en conduisant les autorités à renoncer puis à imposer le silence, de gré ou de force. Les véritables victimes de la crise étaient donc bien les Juifs et les Algériens musulmans. Par exemple, le bilan des troubles antisémites dans la seule ville d'Alger en janvier 1898 fut de deux morts, quatre-vingt-sept magasins ou ateliers saccagés, la synagogue et douze villas détruites. Pour la majorité « indigène », le rideau était rabaissé sur les abus et des mesures prises contre ceux qui commençaient à les dénoncer : non-relais des plaintes par l'administration, instauration des tribunaux répressifs en 1902.

En 1903, le président de la République, Émile Loubet (1838-1929), venait inaugurer une « ère nouvelle » en Algérie. Les reporters métropolitains n'eurent guère l'occasion de s'extraire du cortège officiel, se contentant d'admirer l'« œuvre accomplie » et les spectacles offerts. La mémoire des années 1890 fut même progressivement effacée : les historiens de l'époque coloniale décrivirent au mieux une « crise de croissance », morcelée entre les divers épisodes évoqués précédemment... Après 1962, les conditions de fabrique de l'histoire ne facilitèrent pas plus le retour sur ce passé, pour rendre compte des liens étroits unissant les deux côtés de la Méditerranée : la discipline resta longtemps cloisonnée aux échelles nationales ou entre spécialistes du XIX^e siècle européen et du fait colonial.

Pour en savoir plus

Jacques BOUVERESSE, *Un Parlement colonial ? Les Délégations financières algériennes, 1898-1945*, 2 tomes, Publications des universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 2008-2010.

Geneviève DERMENJIAN, *La Crise antijuive oranaise (1895-1905). L'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, L'Harmattan, Paris, 1996.

Didier GUIGNARD, *L'Abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale (1880-1914). Visibilité et singularité*, Presses universitaires de Paris-Ouest, Paris, 2010.